

Monseigneur,
Monsieur le Directeur diocésain de L'Enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine,
Monsieur Le Vice-Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,
Monsieur Le Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude,
Monsieur Le Maire de La Richardais,
Mesdames, Messieurs les élus,
Madame La Présidente de l'APEL Sainte-Marie,
Monsieur Le Président de l'OGEC Dinard,
Chers Collègues, élèves, parents, amis et partenaires du Collège Sainte-Marie,

D'aucuns diront que la bénédiction et la pose de la « Première pierre » ont une valeur symbolique et que ce qui compte et restera, c'est le résultat, à savoir l'inauguration et l'ouverture – très attendue – du nouveau Collège Sainte-Marie. C'est vrai, la « Première pierre » est symbolique, et c'est justement ce qui en fait toute la valeur, la singularité et la portée. En effet, le symbole est, au regard de l'étymologie, ce qui réunit, ce qui rassemble et qui donne sens, où plutôt qui exprime et délivre le sens caché et profond. Et quelle profondeur !

Cette « Première pierre » est d'abord le symbole d'une histoire. En scellant la « Première pierre » de ce nouvel Etablissement, toutes et tous, présents ce matin, nous nous inscrivons dans une histoire de plus de 140 ans. L'an passé, en 2018, nous avons en effet célébré le 140^{ème} anniversaire de la fondation du Collège Sainte-Marie, rue Saint Jean-Baptiste de La Salle, à Dinard. L'événement de ce jour, qui revêt la densité d'une refondation, est une invitation à prolonger, faire vivre et rayonner l'ambition éducative de celles et ceux qui ont œuvré au sein de notre Etablissement, dans la fidélité au charisme fondateur.

Cette « Première pierre » est aussi un symbole d'intelligence collective, symbole d'autant plus vif et lumineux en cette année où nous commémorons les soixante ans de la *Loi Debré*, qui définit la mise sous contrat des Etablissements privés d'enseignement et reconnaît la contribution de chaque Ecole, Collège et Lycée au service public d'éducation. Certes, la *Loi Debré* n'existe plus en tant que telle puisqu'en 2000, elle a été abrogée pour être intégrée au *Code de l'Education*, mais ses intuitions et son esprit demeurent et la présence commune, ce 16 mars, de vous tous, élus, représentants des collectivités territoriales, aux côtés des représentants de l'Enseignement catholique diocésain et de notre Communauté éducative, pour poser cette « Première pierre » atteste, aux yeux de tous, la fécondité de la *Loi Debré* et l'intelligence collective qu'elle permet de déployer, au service de tous les jeunes.

Cette « Première pierre » est enfin le symbole d'une responsabilité exercée en partage, dès les prémices de cette aventure, fin 2014, et plus encore à l'heure où l'Enseignement catholique qui est en France s'est engagé dans une démarche de « *Réenchantement de l'Ecole* ». Pour s'en convaincre, il suffit de songer aux très nombreuses étapes de définition, de conception, d'écriture de notre projet, mobilisant tous les acteurs de notre Communauté éducative : de commissions consultatives et comités de pilotage, d'ateliers collaboratifs en conseils d'administration, de phases plus incertaines aux accélérations de cette histoire commune, et vécue comme telle, dans la fidélité à une philosophie du partage, la seule qui soit de nature à « *Réenchanter l'Ecole* » et que décrit ainsi Elena LASSIDA, Professeur à l'Institut Catholique de Paris : « *Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui distribue de manière plus équitable ce qui est commun, mais celui capable de créer un nouveau commun.*

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui permet à chacun de prendre sa part de responsabilité mais celui qui relie les responsabilités individuelles.

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui fait de la mise en commun mais plutôt celui qui fait de la communion ».

Le symbole, qui a déjà pour vertu de rassembler et d'unifier, vaut également plus que lui-même. Si le symbole de ce jour, cette « Première pierre », est vraiment important, c'est parce que, comme l'eût dit le fabuliste, « *Un trésor est caché dedans* » ! Ce trésor, c'est celui de notre *Projet*, conçu, mûri et rédigé en Communauté éducative, sous le regard de notre Archevêque. Inséré dans le cartouche qui vient d'être scellé, le *Projet éducatif* du nouveau Collège Sainte-Marie annonce :

Un Collège de la Lumière

Un Collège aux espaces vastes, lumineux et porteurs de sens :

- ✓ Par ses salles de classe vastes, fonctionnelles, où l'on trouve chaleur et lumière,
- ✓ Par des cours et plateaux sportifs agréables, bien orientés,
- ✓ Par une architecture épurée mais audacieuse et qui ouvre à la spiritualité.

Un Collège accessible et ouvert :

- ✓ Ouvert à tous les jeunes et familles qui en franchiront le seuil,
- ✓ Ouvert sur son environnement proche, en symbiose avec celui-ci,
- ✓ Qui rayonne sur le territoire intercommunal.

Un Collège à l'identité catholique visible aux yeux de tous et qui en soit signe :

- ✓ Par une architecture qui en porte l'empreinte,
- ✓ Par la présence d'un lieu de célébration et de témoignage vivant de la Foi,
- ✓ Par son inscription dans la dynamique des « Pôles eucharistiques rayonnants ».

Un Collège de l'Equilibre

Entre attention à chaque personne et force d'un projet éducatif commun :

- ✓ Par l'accueil identique et constant de la fragilité comme de l'excellence scolaire,
- ✓ Par l'accessibilité de chaque élève à tous les espaces et à tous les apprentissages,
- ✓ Par la poursuite d'une culture éducative familiale, mais qui s'inscrira dans un ensemble scolaire plus vaste

Entre virtualité des techniques modernes et authenticité des relations humaines :

- ✓ Par une entrée chaleureuse, moderne, et qui préserve la confidentialité, l'intimité, l'attention à la personne,
- ✓ Par des cours de récréation équipées de moyens modernes de surveillance et d'information, mais qui préservent l'authenticité des relations humaines au quotidien,
- ✓ Par des espaces pédagogiques spécialisés comme modulables.

Entre tradition éducative et {modernité/innovation} pédagogique :

- ✓ Par des espaces de travail accueillants et à la pointe de la technologie numérique,
- ✓ Par des espaces modulaires et propres à accueillir l'innovation pédagogique et éducative pour longtemps,
- ✓ Par des espaces de travail adaptés à d'autres formes de présence et d'enseignement

Un Collège de l'Ecologie intégrale

Un Collège des sens, du corps, de l'esprit :

- ✓ Un Collège gourmand, par ses choix de restauration et sa fidélité à une philosophie de la sobriété,
- ✓ Un Collège des sports et des arts, propre à l'expression de tous les talents du corps et de l'esprit, dans l'unité de la personne,
- ✓ Un Collège bien enraciné, qui s'ouvre sans peur vers l'Europe et le Monde, avec la dimension spirituelle de leur histoire.

Un Collège des seuils comme de la continuité :

- ✓ Un Collège protecteur et bien conçu à cet effet,
- ✓ Un lieu de passage : un Etablissement des seuils et rites de passage
- ✓ Un Collège de la rencontre, par ses lieux de travail et de vie

Un Collège de l'avenir :

- ✓ En étant au centre de gravité de la Communauté de Communes,
- ✓ En ayant des espaces et des équipements dimensionnés pour accueillir des générations nombreuses,
- ✓ En ayant la capacité d'accueillir les jeunes de l'Ecole au Lycée, grâce à la continuité éducative qui intègre l'intériorité et la vie spirituelle.

Cette « Première pierre » est un symbole. Elle accueille aussi l'ambition et l'Espérance de toute notre Communauté éducative. Elle est enfin signe de contradiction, au sens où elle invite à dépasser les apparences, à s'interroger sur ce qui fonde toute Education et ramène à l'Essentiel.

Cette pierre, par sa nature-même, ramène à la matière inerte et s'accorde bien peu, en apparence, à la vie que nous voulons voir se déployer dans notre nouvel Etablissement. Cette « Première pierre » nous interpelle donc en ce qu'elle rappelle, de façon sensible, au souci d'une Ecole qui soit habitée : les murs, les espaces que nous créons, ne sont rien si le souffle éducatif qui leur donne sens n'y est d'emblée présent : c'est tout le sens de l'insertion de notre *Projet éducatif* dans cette « Première pierre ».

Cette pierre, en outre, en appelle une autre. La pierre que nous posons, ce 16 mars, est le signe visible et tangible que l'édification de notre futur Collège est commencée. A ce signe discret, presque commun, répondra, lors de l'inauguration du Collège, le transfert d'une pierre historique, ouvragée et emblématique du Collège de Dinard, manifestant la fidélité à une histoire commune et riche, dont des générations d'élèves et enseignants ont témoigné et rayonné.

Bénie et posée en ce lieu où commence à s'élever le futur Collège Sainte-Marie, cette « Première pierre » épouse enfin les recompositions territoriales de la Côte d'Emeraude, au sens où elle exprime l'attachement de notre Equipe éducative à se porter au plus près des Familles, en un site qui pourrait bien compter parmi les centres de gravité de ce territoire dans les années qui viennent. Mais comme l'éducation des jeunes n'est pas qu'une affaire de géographie, la pierre que nous posons en ce jour est, là encore, de nature à nous interroger.

Modeste en son apparence, s'effaçant au profit de l'ambition éducative que nous voulons y faire vivre, cette « Première pierre » est surtout la marque d'une Communauté éducative qui sait que le temps de l'Education, de la formation intégrale de la personne, est supérieur à l'espace de son déploiement.

Ainsi, cette « Première pierre », simple, symbolique, dont la bénédiction et le scellement révèlent le sens profond, nous redit surtout l'Espérance de toute une Communauté éducative, enracinée dans l'histoire et habitée par le service des jeunes qui lui sont et seront confiés.